



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi et jeudi de 13h15 à
15h15 et mardi de 15h00 à 17h00

LISTE RECAPITULATIVE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024

En application de l'article L2121-25 modifié du CGCT suite à l'ordonnance
n°2021-1310 du 7 octobre 2021.

Nombres de membres :

Afférent au conseil
municipal : 11
En exercice : 11
présents: 8 (quorum atteint)

ordre	n°	Objet	Résultat du vote
1	2024-10-01	Etat du logement locatif 20 rue principale	APPROUVÉ à l'unanimité
2	2024-10-02	Décision modificative prog travaux de voirie 2024	APPROUVÉ à l'unanimité
3	2024-10-03	Signalétique en agglomération de Bournan : problème de la vitesse et des priorités à droite	APPROUVÉ à l'unanimité

Le maire, Charlie GILLET